



EDITO

Après quatre années d'interruption, nous sommes très heureux de vous annoncer la reprise de votre journal communal. Cette pause, pour diverses raisons, a laissé un vide dans notre communication avec vous, et nous en avons pleinement conscience. Nous nous engageons désormais à assurer une parution régulière afin de maintenir un lien constant avec vous.

Nous savons combien ce journal est un outil essentiel d'informations et d'échanges au sein de notre commune. Il permet de mettre en lumière les projets en cours, de partager les événements à venir et de valoriser les initiatives locales. Conscients de son importance, nous veillerons à ce qu'il vous apporte des informations claires et pertinentes, en phase avec vos attentes.

Cette reprise est aussi l'occasion d'apporter une évolution graphique à votre journal. Nous avons modernisé son apparence pour le rendre plus attrayant et agréable à lire, tout en conservant son rôle d'information et de lien entre habitants. Nous espérons que ce nouveau design vous plaira et qu'il rendra la lecture encore plus fluide.

Merci pour votre fidélité, et à très bientôt dans ces nouvelles éditions !

SOMMAIRE

URBANISME	2
Déclaration Préalable de Travaux – Imprime CERFA 16702*01	
UNE ROSE UN ESPOIRE	2
Arrêt à Mazerulles	
INTRAMUROS	3
Restez connecté à Mazerulles !	
SITE INTERNET	4
Toutes les informations de votre commune	
HISTOIRE	4
Apportez vos photos	
MAIRIE	5
Une nouvelle secrétaire	
SANTE	5
Défibrillateur automatique à Mazerulles	
RESAU CUIVRE	6
La fin de la téléphonie analogique et de l'ADSL	
TELETHON	6
Retour sur le Téléthon 2024	
VOIRIE	7
Sécurisation de la D70H	
AFFOUAGE	8
Une tradition toujours d'actualité	
JEUNESSE	9
Soirée ADOs	
BRIOCHE DE L'AMITIE	9
Une belle mobilisation à Mazerulles	
DEMOGRAPHIE	10
Regards sur les derniers moments de vie du village	
ANNIMATION	11
Evènements à venir	
ACTIVITES PHYSIQUES	11
Salle d'activité, city stade et fitness	
INFORMATIONS DIVERSES	12
En bref	

MAIRIE

 Mardi :	de 12h30 à 16h00
 Jeudi :	de 09h00 à 12h00 et de 12h30 à 16h00
 Samedi :	de 08h00 à 12h00

Tel : 03.83.31.62.71

Tel M. le Maire : 06.18.11.53.54

e@mail : mairiemazerulles@orange.fr

Site internet : www.mairie-mazerulles.fr

Adresse : 2, rue de Nancy 54280 MAZERULLES

Bibliothèque : 06.19.28.20.13 (Mme JOB)



Petit rappel sur les autorisations d'urbanisme non soumises à un Permis de Construire

Certains travaux nécessitent une **Déclaration Préalable de Travaux**, même s'ils ne requièrent pas de Permis de Construire. Voici les principaux cas concernés :

- **Modification de la façade** : remplacement des huisseries, volets, fenêtres, portes d'entrée, ou portes de garage.
- **Ravalement de façade** : quel que soit le type de revêtement utilisé.



- **Installation de clôtures** : mise en place ou modification.
- **Construction d'un abri de jardin** : dans les limites prévues par la réglementation.
- **Réfection de toiture** : notamment concernant la couleur

Pour toute question ou besoin d'assistance dans vos démarches d'urbanisme, n'hésitez pas à **contacter votre mairie**. Nous sommes là pour vous accompagner et vous fournir toutes les informations nécessaires.

UNE ROSE UN ESPOIR : ARRET A MAZERULLES

Sédric
BLIN



Comme chaque année, le dernier week-end du mois d'avril, les motards et leurs passagères passeront par Mazerulles et stationneront le samedi 26 avril 2025 entre 11h20 et 11h50, Place de la Fontaine. « Une Rose, un Espoir » est une grande collecte de fonds au profit de la lutte contre le cancer. En 2024, cette collecte a permis de récolter 2 416 634,55 € au profit de « La Ligue contre le Cancer ».

Depuis sa création, l'association «Une Rose, un Espoir» a permis de reverser plus de 17 millions d'euros à la Ligue contre le cancer. Cette somme a contribué au financement de la recherche en oncologie, à l'amélioration de la qualité de vie des patients et à des actions de prévention.

<https://www.uneroseunespoir.com/>



INTRAMUROS : RESTEZ CONNECTÉ À MAZERULLES !

Sébastien
KEMPF

En complément de son site Internet, la commune de Mazerulles diffuse informations et alertes via l'application mobile « IntraMuros ».

Grâce à cette application, nous pouvons vous informer en temps réel des incidents survenus sur le territoire communal (coupures d'eau ou d'électricité, accidents, etc.) grâce à des notifications instantanées. IntraMuros vous permet également de rester à jour sur les événements organisés à Mazerulles, pour ne manquer aucune date de l'agenda communal.

Un accès élargi à l'information

Au-delà des alertes, l'application offre une interface intuitive regroupant une multitude d'actualités et d'informations, non seulement à l'échelle communale, mais aussi intercommunale. Elle constitue un véritable outil pour renforcer le lien entre les citoyens et leur territoire.

Comment télécharger l'application IntraMuros ?

Si vous n'avez pas encore l'application, il est très simple de la télécharger :

- Scannez le QR code affiché dans cet article.
- Ou téléchargez-la directement depuis le magasin d'applications de votre smartphone (AppStore ou Google Play).



Une transition numérique progressive et responsable

Malgré la mise en place d'IntraMuros, la distribution des informations communales au format papier n'a pas été totalement supprimée. Le Conseil Municipal reste attentif aux besoins des habitants peu familiers avec les outils numériques. Cependant, dans un souci écologique, la Mairie souhaite progressivement réduire l'usage du papier lorsque celui-ci fait doublon avec l'information numérique. Pour encourager cette démarche, un autocollant spécifique a été conçu. Apposé sur votre boîte aux lettres, il indique que vous utilisez l'application IntraMuros et ne souhaitez plus recevoir la version papier des informations communales.

SEILLE GRAND COURNOUVE
Communauté de communes

VOTRE COMMUNE UTILISE L'APPLICATION MOBILE INTRAMUROS POUR VOUS INFORMER

IntraMuros
L'essentiel est près de chez vous.

Téléchargement gratuit

Disponible sur Google Play | Disponible sur App Store

Ne pas jeter sur la voie publique

Besoin d'un autocollant pour votre boîte aux lettres ?

Si vous l'avez égaré ou souhaitez vous le procurer, sachez qu'il est disponible sur simple demande en Mairie.



Important : Cet autocollant n'interrompt pas la distribution des documents émis par la Communauté de Communes ainsi que tous les documents incluant un coupon de réponse, qui continueront à être déposés dans toutes les boîtes aux lettres.

Pour rappel, l'ancienne application **Panneau Pocket** n'est plus utilisée, et n'est donc plus mise à jour, au profit d'**IntraMuros**, largement déployé sur la Communauté de Communes, vous permettant ainsi d'avoir également des informations des communes voisines.

<https://www.intramuros.org/>



Le site Internet de la commune ne cesse de s'enrichir de nouvelles rubriques et informations. Savez-vous, par exemple, que vous pouvez y retrouver une section consacrée à l'histoire de la commune ainsi que de nombreuses informations touristiques (voie verte, tourisme solidaire, randonnées) ?

Bien entendu, vous y trouverez également toutes les informations administratives, d'urbanisme, de gestion des déchets, d'action sociale, sans oublier tout ce qui

concerne l'animation de notre commune et l'avancée des travaux entrepris.

Ce site est aussi le vôtre ! Nous sommes donc entièrement ouverts à vos propositions d'améliorations ou d'ajouts. N'hésitez pas à nous en faire part via le formulaire de contact du site !

<https://www.mairie-mazerulles.fr/>



HISTOIRE : APPOORTEZ VOS PHOTOS

Sédric
BLIN



Le passé de notre commune regorge d'histoires et de souvenirs précieux. Qui n'a jamais été curieux de découvrir à quoi ressemblait notre village autrefois ? Les rues, les maisons, les paysages... Autant de témoins du temps qui passe et de l'évolution de notre cadre de vie.

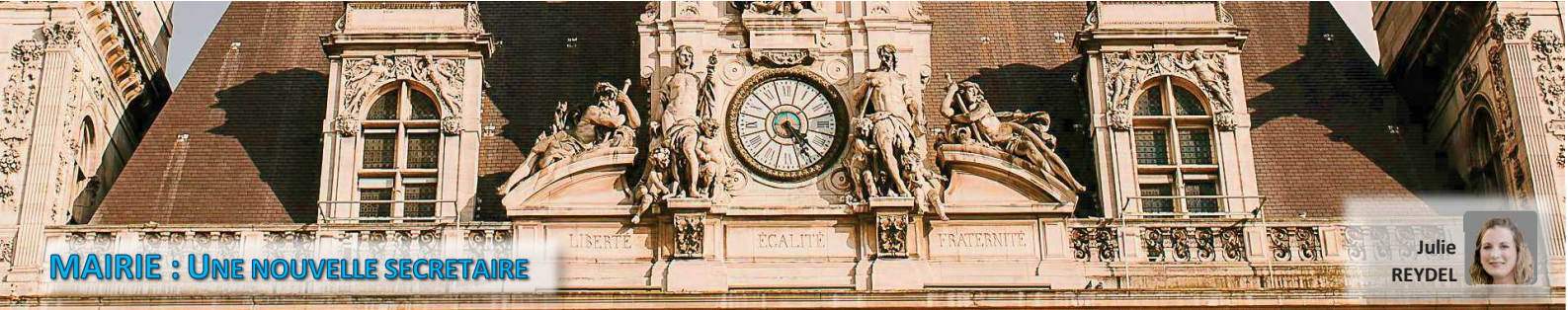
Afin de préserver et de partager cette mémoire collective, nous lançons un appel à toutes celles et ceux qui possèdent d'anciennes photographies de notre commune. Si vous en avez, nous serions ravis de pouvoir les scanner et les ajouter à notre collection, qui sera mise en ligne sur le site internet de la mairie.

Cela permettra non seulement à chacun d'en profiter, mais aussi de préserver ces précieux témoignages du passé avant qu'ils ne s'altèrent avec le temps. Si possible, nous vous invitons à indiquer la date et le lieu approximatif de la prise de vue, afin d'enrichir leur valeur historique.

Vous pouvez apporter vos clichés en mairie aux jours et heures d'ouverture. La secrétaire se chargera de les scanner sur place et vous les rendra immédiatement.

Merci d'avance pour votre contribution à la mémoire de notre village !





MAIRIE : UNE NOUVELLE SECRETAIRE

Julie
REYDEL



Depuis début septembre 2024, Julie REYDEL a rejoint l'équipe municipale en tant que secrétaire de mairie. Forte de plusieurs années d'expérience dans l'administratif, notamment en tant qu'auxiliaire vétérinaire et gestionnaire de contrats en assurance, elle met aujourd'hui ses compétences au service des habitants.

Julie vous accueille au secrétariat aux horaires suivants :

- Mardi** : de 12h30 à 16h00
- Jeudi** : de 09h00 à 12h00 et de 12h30 à 16h00
- Samedi** : de 08h00 à 12h00



N'hésitez pas à venir la rencontrer en mairie pour toute question ou démarche administrative !



SANTE : DEFIBRILLATEUR AUTOMATIQUE A MAZERULLES

Sédric
BLIN



La commune a fait l'acquisition d'un défibrillateur automatique. Il s'agit d'un dispositif médical de premier secours en cas de fibrillation cardiaque (souvent appelée à tort « arrêt cardiaque »), qui peut sauver des vies. Il est situé sous le porche, entre la salle d'activités et la mairie.

Son utilisation est entièrement automatisée. Il suffit de suivre les instructions énoncées par la commande vocale. Une fois l'équipement allumé, celui-ci analysera l'activité du cœur. S'il juge nécessaire de procéder à un



Staying Alive

choc électrique, il le réalisera pour faire « repartir » le cœur. **La grille d'accès reste désormais ouverte.**

L'application mobile « **Staying Alive** », dédiée à sauver des vies, permet notamment de géolocaliser le défibrillateur, ainsi que plus de 200 000 autres défibrillateurs à travers la France, permettant à quiconque disposant de l'application de le trouver si nécessaire.



Pour accompagner la mise en place de cet équipement, une formation aux gestes de premiers secours a été dispensée aux habitants volontaires de Mazerulles.

RESEAU CUIVRE : LA FIN DE LA TELEPHONIE ANALOGIQUE ET DE L'ADSL

Sébastien
KEMPF



Le réseau cuivre, qui permettait jusqu'ici l'accès à la téléphonie fixe et à l'ADSL, va progressivement disparaître. Cela signifie qu'à terme, seule la fibre optique permettra d'accéder à Internet et au téléphone fixe.

Mais pas d'inquiétude, à Mazerulles, nous avons encore du temps ! Notre commune n'est pas concernée avant **au moins 2028**.

Cependant, il sera important d'accompagner certains habitants dans cette transition, la fibre devenant incontournable d'ici là.



TELETHON : RETOUR SUR LE TELETHON 2024

Marie-Françoise
JOB



Le concert traditionnel du Téléthon a attiré une foule nombreuse à l'église de Mazerulles. Marie-Françoise JOB, Vice-présidente du CCAS, et Michal ADAM, Coordinateur départemental de l'AFM Téléthon, ont accueilli les donateurs et spectateurs avec des témoignages émouvants sur les réalisations concrètes rendues possibles grâce au Téléthon et à la générosité de ses donateurs.



Deux chorales ont enchanté le public : **Les Charl'attons** d'Atton et **Chênes en Chœur** de Bouxières-aux-Chênes. Grâce à leur engagement, la Commission des fêtes de Mazerulles a pu récolter une somme significative de

1414,30 euros pour faire avancer la recherche et nourrir l'espoir des personnes atteintes de maladies génétiques.



Les travaux de sécurisation de la D70H ont débuté en 2022 avec la définition des zones à vitesse réduite et l'aménagement de deux îlots créant une chicane au niveau du lotissement de l'Orée du Bois. Dès le lancement du projet, il avait été convenu que son évolution se ferait en fonction du comportement des automobilistes et de l'efficacité des dispositifs mis en place.

En 2023 et 2024, la végétalisation des îlots ainsi que la plantation d'une haie d'arbustes ont permis d'accroître l'effet visuel du rétrécissement des voies, renforçant ainsi la perception du ralentissement nécessaire. En 2024, des silhouettes **PIÉTO** ont été installées à proximité des passages piétons empruntés par les jeunes et les familles pour rejoindre l'arrêt du car scolaire.



Cependant, il a été constaté qu'un certain nombre d'automobilistes continuaient à dépasser les limitations de vitesse, aussi bien dans les zones à vitesse réduite que sur la départementale, entre l'église et la place de la Fontaine. Afin d'améliorer encore la sécurité, des mesures complémentaires ont été décidées lors des derniers conseils municipaux :

- **Modification des priorités** : remplacement des panneaux "Cédez le passage" par des panneaux « Stop » au niveau de l'arrêt de bus, à l'intersection avec la voie d'Amance, ainsi qu'au carrefour avec la rue de la Jeune Vroie.

- **Renforcement du marquage au sol** : ajout de zébras, de matérialisation des rétrécissements et d'indications de limitation à 30 km/h au niveau des écluses.



Amélioration de la signalisation devant l'église : prolongement de la ligne centrale pour éviter toute erreur d'engagement vers le lotissement, accompagné d'une pancarte directionnelle.

- **Meilleure identification des zones à vitesse limitée** : mise en valeur des **Zones 30** et des **Zones de Rencontre** (20 km/h) par du marquage au sol et l'installation de nouveaux éléments de végétalisation.

Rappel des règles des zones à vitesse limitée

Dans une **Zone de Rencontre**, les piétons peuvent circuler librement sur la chaussée et sont **prioritaires sur les véhicules**. La vitesse des véhicules motorisés y est strictement **limitée à 20 km/h**.

La municipalité reste attentive aux évolutions et aux retours des habitants afin d'adapter, si nécessaire, les aménagements pour garantir la sécurité de tous.

AFFOUAGE : UNE TRADITION TOUJOURS D'ACTUALITE

Robert
JOUSSEMET



L'affouage est une pratique ancestrale qui remonte au Moyen Âge. À cette époque, le seigneur des lieux accordait aux habitants de ses villages le droit de récolter du bois de chauffage dans les forêts seigneuriales. Ce droit était attribué à chaque foyer ("affouer" venant de l'ancien français et signifiant "allumer"), d'où l'origine du terme "affouage".

Aujourd'hui, cette tradition perdure sous une forme encadrée par le Code forestier, qui permet aux conseils municipaux de réserver une partie des bois de la forêt communale pour l'usage domestique des habitants.

L'affouage à Mazerulles

Par délibération du Conseil Municipal du 20 décembre 2024, la commune de Mazerulles a décidé de proposer aux habitants du bois de chauffage sur pied. Cette opération s'inscrit dans le cadre du plan de gestion forestière établi par l'ONF (Office National des Forêts) et se déroule sous sa supervision afin de garantir une exploitation raisonnée et durable des ressources forestières.

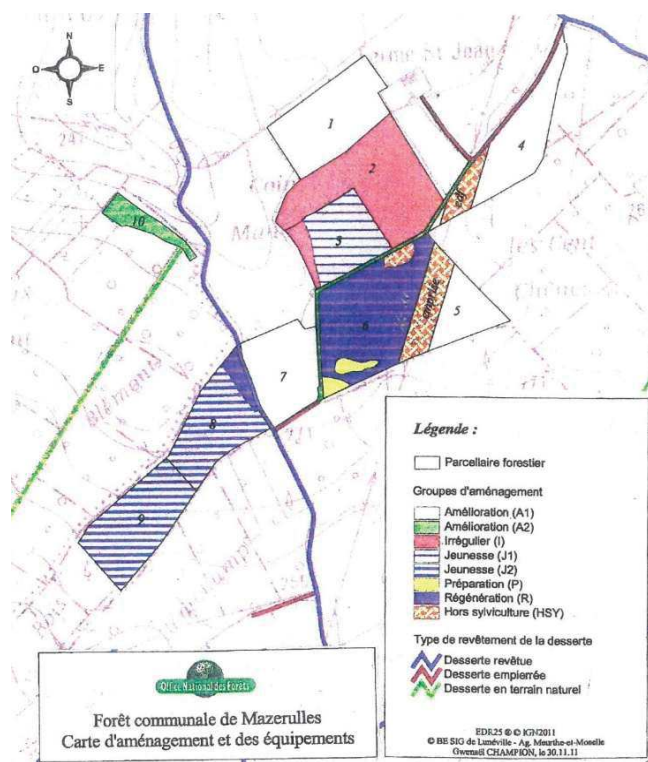
Le prix du stère a été fixé à 8,50 € TTC.

Les zones de coupe et les modalités

La coupe principale a lieu dans l'unité de gestion n°1, à proximité de la ferme Saint Jean. Par ailleurs, à la demande de la commune et après validation par l'ONF, une seconde coupe sera réalisée pour sécuriser la route communale reliant Mazerulles à Erbéviller-sur-Amezule.

Les essences concernées incluent chênes, hêtres, frênes et autres bois blancs, essentiellement tombés ou malades. Ces bois sont exclusivement destinés à un usage personnel et leur revente est strictement interdite.

Seuls les habitants de la commune peuvent bénéficier de cette offre. Cette année, huit familles ont exprimé leur souhait d'y participer. La répartition des lots a été effectuée par tirage au sort le samedi 18 janvier.



Lors du dernier Conseil Municipal, les dates limites d'exploitation ont été fixées comme suit :

- **30 avril** : fin de l'abattage,
- **30 juin** : fin du façonnage et de l'enstérage,
- **31 octobre** : fin du débardage.

Prudence en forêt

Si vous vous promenez près de la ferme Saint Jean, vous pourrez observer les différentes coupes en cours. Les affouagistes avancent à leur rythme, et il est essentiel de rester vigilant aux abords des zones d'exploitation. Des risques existent lors des travaux d'abattage et de tronçonnage. La prudence est donc de mise.



JEUNESSE : SOIREEES ADOs

Marie-Françoise
JOB



Des idées en pagaille pour les jeunes de Mazerulles et des environs

Grâce à l'impulsion du CCAS de Mazerulles et de Johann Boucaut, animateur coordinateur du territoire Seille et Grand Couronné, un groupe de 14 adolescents de la commune et des villages voisins s'est réuni pour construire le programme des activités de 2025.

Forts du succès de l'année précédente, où ils avaient pu partir en colonie de vacances dans les Vosges, ils ont à cœur de renouveler l'expérience cette année. Mais leurs ambitions ne s'arrêtent pas là ! Enthousiastes et pleins d'idées, ils envisagent d'organiser une soirée gaming, une journée dédiée à des sports insolites au city



Départ de la 1^{ère} colonie de vacances des enfants de Mazerulles – Fin juillet 2024

stade, une escapade culturelle à Nancy et même un week-end en pleine nature.

Ces projets verront le jour grâce au budget participatif qui leur est alloué, leur permettant de concrétiser leurs envies.

Pour accompagner cette dynamique, Aurélie, Marie-Françoise et Sandra, membres du CCAS, ont contribué à l'organisation de cette rencontre en préparant un buffet gourmand composé de hot-dogs et de gâteaux maison.

L'année 2025 s'annonce riche en aventures pour la jeunesse locale !

BRIOCHE DE L'AMITIE : UNE BELLE MOBILISATION A MAZERULLES

Marie-Françoise
JOB



Cette année, la commune de Mazerulles a participé à la traditionnelle vente des Brioches de l'Amitié au profit de l'AEIM (Association pour une École Inclusive et Militante). Grâce à la générosité des habitants et à l'investissement des bénévoles, 75

brioches ont été vendues, pour un bénéfice total de 411 euros, une belle preuve de solidarité.

Nous adressons un grand merci à tous ceux qui ont contribué à cette action, que ce soit par leurs achats ou leur aide précieuse lors de l'organisation de l'événement.

Grâce à votre engagement, nous apportons ensemble un soutien concret aux actions de l'AEIM en faveur de l'inclusion et de l'accompagnement des personnes en situation de handicap intellectuel.

En participant à cette initiative, Mazerulles rejoint les nombreuses communes qui soutiennent l'AEIM dans sa mission d'accompagnement des personnes en situation de handicap intellectuel. Les fonds collectés lors de la vente des Brioches de l'Amitié contribuent directement au financement des établissements et services de l'association, tels que les pôles dédiés à l'éducation, à l'habitat, à l'insertion professionnelle et au bien-être des personnes accompagnées.



 DECES	06/08/2021	SIATTE Francis	03/10/2023	MATERNE Pierre
	25/08/2021	RICHY Liliane	11/10/2023	BONNETIER Huguette
	16/07/2022	THIERY Monique	28/01/2024	ROLIN Gérard
	10/12/2022	FREDERIC Denise	07/02/2024	THIERY Marie-Thérèse
	10/02/2023	LHOTE Paul	21/05/2024	ROLIN Lydia
 NAISSANCES	23/05/2023	BONNETIER Roland	05/02/2025	NAGEL Simone
	20/06/2021	ROBITAILLE Aliyah	05/05/2023	METZGER Massao
	17/10/2021	THOMAS Emy	04/08/2023	NIGON Martin
	15/10/2022	DELPLACE Noah	14/05/2024	ASSANI Aymar
	19/03/2022	GEORGE Alizée		
 MARIAGES	27/05/2023	BERTRAND Alexia & BENEDETTI Vincent	14/09/2024	VILLARD Audrey & MEYER Nicolas
 NOUVEAUX HABITANTS	21 rue des Arbois	M. et Mme MULLER Jonathan & Julie	17 Rue des Arbois	M. et Mme DEMUR Alain & Justine
	5 voie d'Amance	M. et Mme ROMAIRE Patrick & Sylvie		
 POPULATION	D'après le recensement INSEE au 1er Janvier 2025, Mazerulles compte 288 habitants			



ANIMATIONS

 1^{er} MAI Marche	 24 MAI (après-midi) Découvertes de Sports	 24 MAI (soir) Fête des Voisins	 14 JUIN Feu de la St Jean
 14 SEPTEMBRE Brocante	 25 OCTOBRE Halloween	 30 NOVEMBRE Téléthon	 (Date à définir) Saint Nicolas

*Nous faisons appel aux bonnes volontés pour nous aider à organiser et animer les activités du village.
Toute aide, même ponctuelle, sera la bienvenue !*



ACTIVITES PHYSIQUES

Des équipements et des activités sportives pour tous à Mazerulles

La commune d'Azerulles met à la disposition de ses habitants une **salle d'activités** située dans les locaux de la Mairie. Cet espace convivial est équipé de **deux babyfoots**, d'une **table de ping-pong complète** (filet, balles et raquettes), ainsi que de **tables et de chaises** pour divers usages.

L'accès à la salle est possible **sur simple demande** :

- **Aux horaires d'ouverture de la Mairie**, en retirant la clé à l'accueil.

- **En dehors de ces horaires**, auprès de Monsieur le Maire au **06.18.11.53.54**.

Un city-stade pour dynamiser les activités de plein air

Afin d'offrir un espace sportif moderne et adapté aux besoins des habitants, la commune a fait le choix de remplacer l'ancien terrain de tennis, dont l'état s'était dégradé et dont la fréquentation diminuait, par un **city-stade**. Ce nouvel équipement, inauguré en **2022**, connaît un grand succès et confirme la pertinence de cette transformation.



Pour compléter cette offre, une **table de ping-pong extérieure** a été

installée à proximité, permettant aux habitants de profiter d'un espace de loisirs supplémentaire en plein air.

Des activités sportives encadrées à la salle polyvalente

En complément de ces équipements, la commune propose également plusieurs **activités sportives encadrées**, accessibles à tous :

- **Gym douce** : le jeudi de **11h à 12h**

- **Pilates** : le vendredi de **18h30 à 19h30**
- **Cardio Training et Renforcement musculaire** : le vendredi de **19h30 à 20h30**

Ces séances se déroulent à la **salle polyvalente** et permettent à chacun de pratiquer une activité physique adaptée à ses envies et à son niveau.

Mazerulles continue ainsi d'investir dans le bien-être et le dynamisme de ses habitants, en proposant des équipements et des activités accessibles à tous.



BIBLIOBUS :

Le Bibliobus sera présent sur la commune de Mazerulles :

- Mercredi 14 Mai 2025
- Mercredi 25 Juin 2025

Rendez-vous : Rue des Abrois de 14h45 à 15h45

SALLE POLYVALENTE :

Vous avez la possibilité de louer la salle polyvalente. La capacité est de 64 personnes, location de la vaisselle possible. Un tarif préférentiel est prévu pour les habitants de la commune.

Pour plus de renseignements, se rapprocher de la mairie.

ASSISTANTES MATERNELLES A MAZERULLES

LAGARDE Emmanuelle

3 Rue de la Jeune Vroie

Portable : 06.06.53.11.93

@ E-mail : emmanuelle.lagarde@neuf.fr

WALTER Christelle

14 Rue de Château-Salins

Portable : 06.66.97.99.54

@ E-mail : christelledca@gmail.com

HAZOTTE Mélanie

9 voie d'Amance

Portable : 06.31.79.35.87

@ E-mail : mel-54@live.fr

JARDIN PARTAGE

La commune dispose d'un jardin mis à disposition des habitants souhaitant participer à l'élaboration d'un jardin partagé.

Si vous êtes intéressé vous pouvez vous rapprocher de Carine ADRIAN - 06.82.17.31.66 adrianlhote@gmail.com

ECOLE MATERNELLES ET PRIMAIRES (à partir du 22/04/25)

BRIN SUR SEILLE : PS-MS-GS – CP

Horaire : **09h00 – 12h00 / 14h10 – 17h10**

MONCEL SUR SEILLE : CE1 – CE2

Horaire : **08h45 – 11h45 / 14h00 – 17h00**

SORNEVILLE : CM1 – CM2

Horaire : **08h35 – 11h35 / 13h55 – 16h55**

Des ajustements type classe bi-niveaux peuvent être en place certaines années fonction des effectifs.

COLLEGE :

Emile Galé à ESSEY-LES-NANCY

LYCEE :

Arthur VAROQUAUX à TOMBLAINE

RPI – CAR SCOLAIRE : Ligne Fluo E366 (à partir du 22/04/25)

Départ : MAZERULLES (Fontaine) : **08h19 et 13h32**

Départ : MAZERULLES (Mairie) : **08h20 et 13h34**

Retour : MAZERULLES (Fontaine) : **11h54 et 17h15**

Retour : MAZERULLES (Mairie) : **11h55 et 17h16**

COLLEGE – CAR SCOLAIRE : Ligne S370

Départ : MAZERULLES (Fontaine) : **07h19**

Départ : MAZERULLES (Inter. Rue de l'Eglise et D674) : **07h21**

Arrivée : Collège Emile Gallé : **07h45**

Départ : Collège Emile Gallé : **16h40 / 12h05 (MER)**

Arrivée : MAZERULLES (Fontaine) : **17h11 / 12h36 (MER)**

LYCEE – CAR SCOLAIRE : Ligne S376

Départ : MAZERULLES (Fontaine) **07h23**

Départ : MAZERULLES (Inter. Rue de l'Eglise et D674) : **07h24**

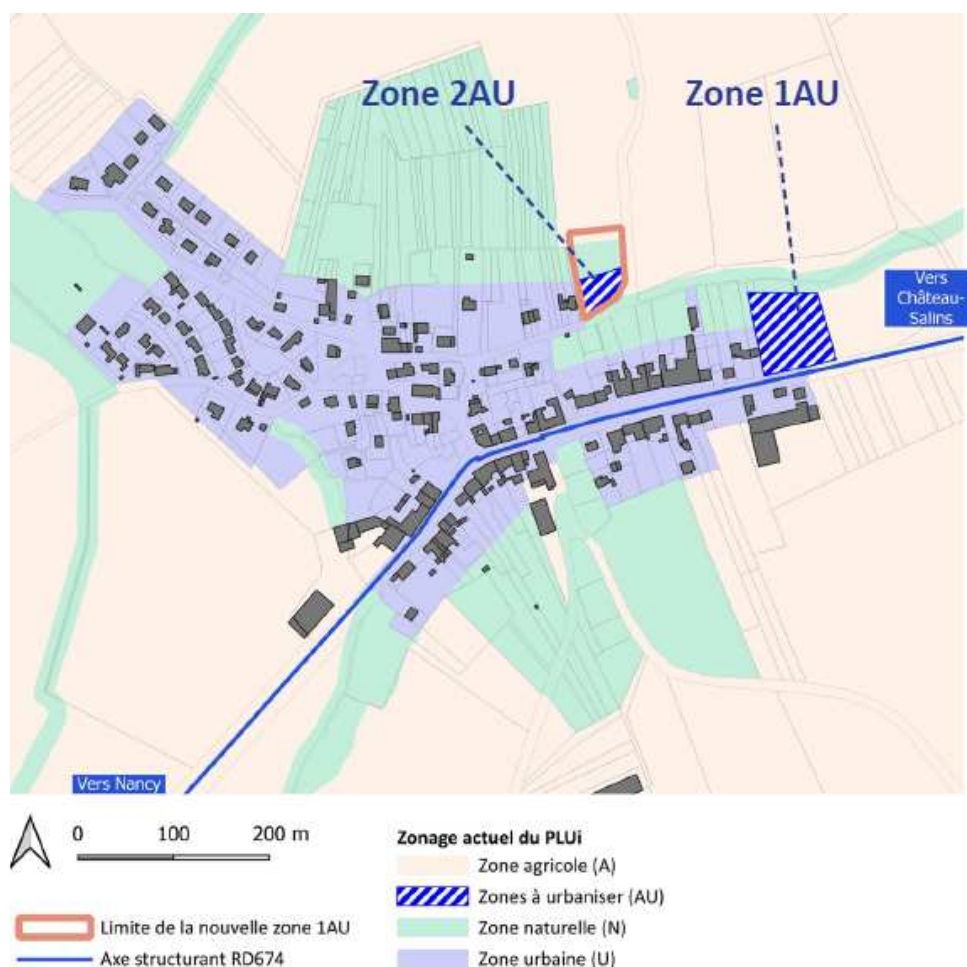
Arrivée : Lycée Arthur VAROQUAUX : **08h00**

Départ : Lycée Arthur VAROQUAUX : **17h38**

Arrivée : MAZERULLES (Fontaine) : **18h12**

Arrivée : MAZERULLES (Inter. Rue de l'Eglise et D674) : **18h13**

Projet d'une nouvelle zone à urbaniser pour accueillir de nouvelles familles



Lexique :

Zone 1 AU : zone réservée aux nouveaux secteurs résidentiels du territoire correspondant à des zones d'urbanisation à court et moyen terme, majoritairement réservées à l'habitat.

Zone 2 AU : zone d'urbanisation à long terme

La commune de Mazerulles a besoin de poursuivre son développement en étoffant de manière raisonnée son offre de logement.

Dans le PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) adopté en 2021, 2 zones d'urbanisation avaient été définies. L'urbanisation ne pouvant se faire en même temps pour les 2 zones, nous avons dû séquencer les travaux et prioriser les zones. L'ouverture à la construction de la zone 2 AU n'est possible que si la zone 1 AU est déjà urbanisée.

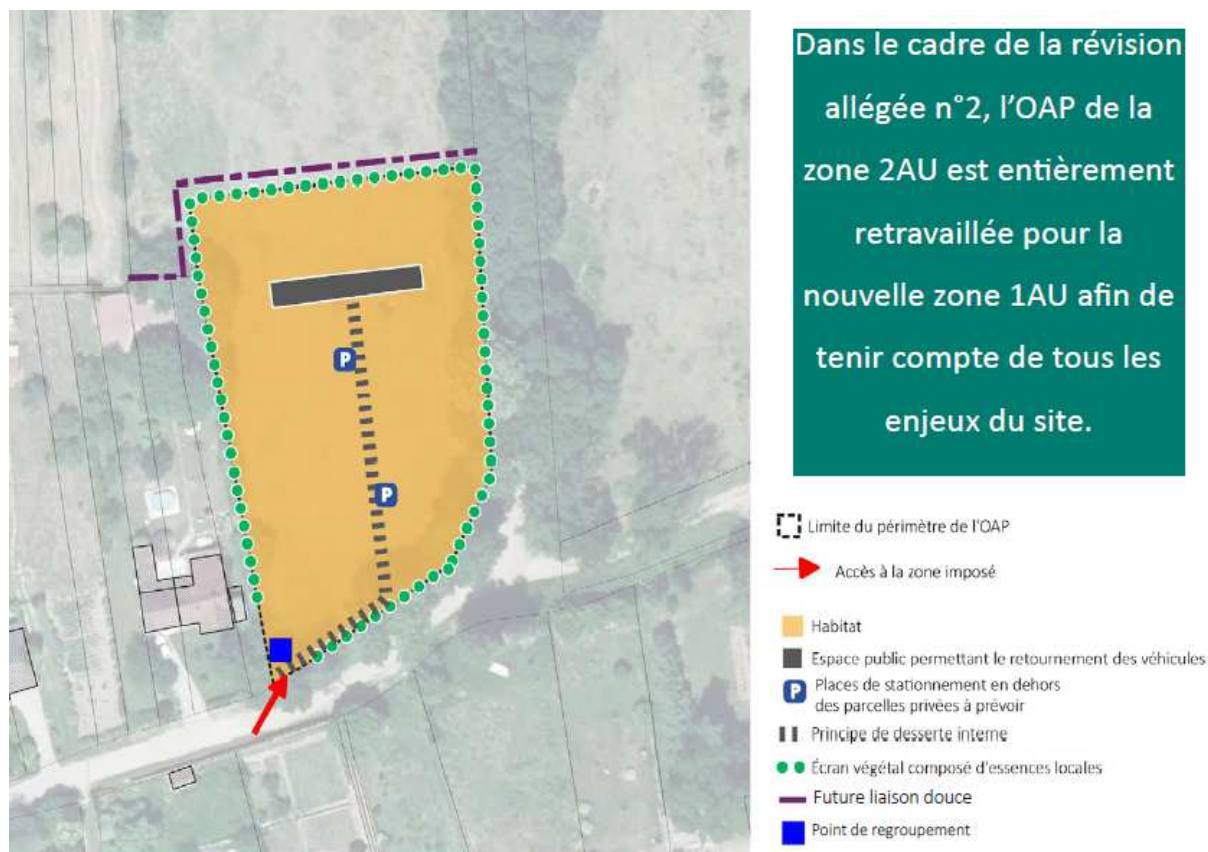
La zone 1 AU qui devait être urbanisée rapidement après l'adoption du PLUI pose des difficultés, notamment de rétention foncière, faisant obstacle à son aménagement.

Pour répondre à ses besoins et permettre la traduction des objectifs fixés au sein du PLUI, la commune, en partenariat avec la Communauté de Communes, a analysé son tissu bâti afin d'identifier un nouveau secteur à urbaniser.

Il a été convenu d'ouvrir la zone 2 AU actuelle en la transformant en zone 1 AU et en retravaillant ses limites pour l'agrandir.

La surface de la nouvelle 1 AU est de 0.4 Ha pour un potentiel de 6 logements. Alors que l'ancienne zone 1 AU, qui sera fermée à l'urbanisation, est de 0.6 Ha pour 8 logements.

Soucieux de l'insertion du projet dans le cadre verdoyant de cet espace en limite de la zone urbanisée, des règles d'aménagement sont fixées, notamment la plantation d'un écran végétal d'essences locales tout autour de la parcelle.



Une enquête publique sera organisée pour vous informer et recueillir vos observations et propositions avant que le Conseil Communautaire ne prenne sa décision.

La commune de Mazerulles se tient également à votre disposition pour échanger sur ce projet. Vous pouvez prendre rendez-vous par mail (mairiemazerulles@orange.fr) ou par téléphone au 03 83 31 62 71 ou au 06 18 11 53 54.